L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 23 JANVIER 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR MAGNE & WEISSE, No. 31, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN 23 JANVIER 1847.

NOMINATIONS WHIGS:

POUR SENATEURS

JAMES P. FRERET. FERGUS GARDERE.

POUR REPRESENTANT DU 3me DISTRICT

RANDELL HUNT.

LE TICKET WHIG.

La convention, chargée de désigner les candidats whigs aux places de Sénateurs aujourd'hui vacantes à la Législature d'État, a dignement accompli sa mission. Il eut été fort difficile, sinon impossible, de choisir deux citoyens plus justement estimés et plus populaires que James P. Freret et Fergus Gardere.

Le premier, quoique jeune encore, est l'un des doyens du parti whig dans notre ville: il a donné des preuves nombreuses d'activité, d'énergie et de dévouement. James P. Freret est un de ces cœurs chauds qui s'attachent à une cause et y restent fidèles, quoiqu'il arrive; une de ces natures généreuses qui ne reculent point devant les sacrifices, un de ces caractères inébranlables qui savent affronter l'adversité et ne se laissent pas énivrer par le succès. Toujours on l'a trouvé le même, dans les bons comme dans les mauvais jours, et c'est assurément là un grand mérite, si l'on songe aux rudes épreuves que notre parti a eu à subir. Homme d'intelligence, parfaitement au fait des besoins de la ville et du pays, sachant les affaires, il jouit en outre d'une réputation d'irréprochable probité; et ses ennemis eux-mêmes le reconnaissent. Sous tous les rapports James P. Freret est digne du choix qu'on a fait de lui, et il n'est pas un whig, nous le croyons, qui ne soit heureux de voter pour lui.

Nous en dirons autant de Fergus Gardere dont les qualités ne sont pas moins essentielles que celles de son collègue. De lui aussi, notre parti peut être fier. Sa popularité est établie sur de bons et loyaux services. On l'a vu à la chambre, et l'on a gardé le souvenir de l'activité et de la conscience qu'il apportait dans tous les travaux, dans toutes les discussions. On pourrait citer plus d'une bonne mesure qu'il a fait passer, grâce à la fermeté de sa conviction et à la lucidité de ses observations. Un sens droit, un jugement éclairé, des connaissances solides, un caractère tout à la fois conciliant et ferme, en feront toujours un membre des plus utiles dans une assemblée délibérante. Nous ne parlons là que de l'homme public; ses nombreux amis sont là pour dire ce que vaut l'homme privé. Personne, enfin, n'offre plus de garanties que lui pour le poste auquel on veut le porter.

Notre ticket sénatorial est donc tel que le peuvent souhaiter les plus exigeants; il est digne de rallier aujourd'hui toutes les forces des whigs, et si nous comprenons bien notre devoir et nos intérêts, James P. Freret et Fergus Gardere doivent entrer d'emblée au sénat, quels que soient les adversaires qu'on leur oppose.

A côté de ces nominations sénatoriales, nous avons aussi à nous féliciter du candidat que le troisième district représentatif a choisi pour remplacer M. Eastland. Légiste habile, orateur puissant, M. Randell Hunt n'aurait à craindre aucun concurrent, si le mérite devait toujours décider du succès. Espérons que les whigs du troisième district se rallieront en masse autour de lui et qu'ils l'enverront à la chambre. Ce sera pour celle-ci une précieuse acquisition. M. Randell Hunt apportera dans ses discussions les lumières dont elle a parfois besoin, et il contribuera sans doute à nous éviter pour l'avenir quelques-unes de ces lois boiteuses que l'inexpérience a plus d'une fois laissé passer.

Les whigs du cinquième district se sont moins pressés que ceux du troisième: ils n'ont point encore de candidats pour le siége laissé vacant par M. St-Martin. Ils feraient bien d'y songer: nos adversaires ont pris les devants et ne s'endorment pas. Nous savons bien que le cinquième district est locofoco, mais ce n'est pas une raison pour abandonner la victoire sans combat. L'élu des locofocos n'est pas invincible; on le sait, et [illegible] ne s'agit peut-être pour réussir, que de vouloir bien fortement.

Les noms des candidats déjà nommés suffiraient amplement, nous le croyons, à exciter le zèle des whigs dans les élections qui vont avoir lieu; mais c'est une autre raison qui devra les stimuler plus encore. Nos frères du Nord ont triomphé cet été, il faut suivre l'exemple qu'ils nous ont donné; il faut prouver que le mouvement de régénération qui s'est si noblement commencé chez eux, se continue chez nous. Whigs de la Nouvelle-Orléans, resterez-vous en arrière! Non, vous vous rallierez en masse, et vous vaincrez: il y va de votre honneur.

LES DEUX LOCOFOCOISMES.—Il y a quelques jours, M. Ficklin de l'Illinois, l'un de ces membres obscurs de la Démocratie qui arrivent de temps à autre à la Chambre des Représentans du Congrès, afin d'y accomplir quelqu'un de ces actes inqualifiables dont les chefs du parti répugnent à se souiller, se permit d'attaquer le général Taylor, et Dieu sait de quelle façon! Bien des voix étaient prêtes à lui répondre; mais celle qui s'éleva le premier, nous le disons avec plaisir, ce fut celle d'un locofoco, celle de M. Burt de la Caroline du Sud. Il rappela vivement le représentant de l'Ouest à la décence, et rendit un noble hommage au général Taylor.

Ce sont là de ces incidents que nous aimons à mentionner, parce qu'elles nous prouvent qu'il y a encore chez un certain nombre de nos adversaires quelques étincelles de justice et de générosité; que tous ne sont pas d'aveugles partisans qui ne connaissent que le langage de l'injure et de la calomnie.

Il faut remarquer du reste que ces nobles adversaires se rencontrent surtout dans la Caroline du Sud. Presque tous les représentants de cet Etat ont quelque chose de cette noblesse chevaleresque qui caractérise John C. Calhoun; ils combattent d'ordinaire à armes courtoises, et ils savent reconnaître dans les hommes du parti opposé les qualités dont eux-mêmes sont doués. Pourquoi n'en est-il pas ainsi des représentants de l'Ouest en général? De ce côté surtout on a trop souvent à craindre l'intolérance et l'injustice. Peut-être après tout, ne faut-il attribuer ces dispositions qu'à l'ardeur sans freins d'une population trop jeune encore. Espérons que l'avenir lui donnera un peu de ce qui distingue celle des Etats de l'Atlantique.

☞ Hier sont entrés dans notre port deux navires anglais, venant directement d'Europe. L'un, l'*Ambassadress*, a quitté Liverpool le 8 décembre; l'autre, le *Trenton*, est parti de Belfast le 10; mais aucun d'eux n'apporte rien d'intéressant. Il faut nous référer aux nouvelles venues par la voie de Savannah, et mentionnées dans nos colonnes.

NOUVELLES D'ANGLETERRE.—Un navire est arrivé le 16 courant à Savannah, avec des dates de Liverpool du 8 décembre.

La plus grande activité régnait sur le marché au coton, et le 7 décembre il avait été vendu 35,000 balles. La hausse était diversement estimée de un farthing à 1/2 d.

Les grains et farines étaient aussi en hausse; mais on n'en a point le cours exact.

Cette nouvelle, ainsi qu'on pourra s'en convaincre par notre rapport commercial, a donné une vive impulsion aux affaires de notre place dans la journée d'hier.

LA MALLE DU NORD a encore manqué hier au-delà de Baltimore.

L'HIBERNIA a dû partir le 4 courant de Liverpool, et ce navire, qui est comme presque tous ceux de la ligne Cunard, un excellent marcheur, se trouve sans nul doute à Boston depuis deux ou trois jours. Nous pouvons espérer des nouvelles d'Europe pour le milieu de la semaine prochaine.

LA TEMPERATURE est devenue véritablement rigoureuse depuis mardi; et très probablement elle va se maintenir ainsi pendant quelques jours encore. Il faut bien que nous ayons un peu d'hiver.

HENRI HERZ est arrivé à Charleston sur le vapeur New-Orleans, vendredi de la semaine dernière, et avait annoncé qu'il devait ne donner qu'une seule soirée, le mardi suivant.

☞ L'*Union* affirme que rien n'est encore décidé pour les impressions du Congrès.

La barque Trenton, arrivée hier de la Havane, d'où elle est partie le 13, y a laissé en charge pour la Nlle.-Orléans, la barque Catherine, les bricks Orleans, Tio, Mary A. Jones, partant le 17; les bricks Empresario, T. Street et R. Groning le 24.

LÉGISLATURE DE LA LOUISIANE.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

VENDREDI, 22 janvier 1847.

A onze heures précises, la chambre se réunit, et l'appel nominal constate la présence de 53 membres.

M. Reed, de Bâton Rouge, présente une résolution enjoignant au comité judiciaire de rapporter dans le plus bref délai possible, un acte pour régler les frais de bureau de tous les officiers de l'Etat. Adoptée.

M. Porter annonce qu'il présentera incessamment un acte pour établir des bureaux de terre dans certaines paroisses de l'Etat.

M. Carrigan, de la Nlle-Orléans, ainsi qu'il en a précédemment donné avis, introduit un acte pour amender l'acte relatif aux commissionnaires. Le dit acte est lu deux fois et référé au comité judiciaire.

M. Tuomey introduit un acte pour amender l'acte qui fixe l'époque des sessions des cours de district dans tout l'Etat, excepté la Nouvelle-Orléans. L'acte passe après avoir subi trois lectures.

M. Carrigan introduit un acte qui fixe la rétribution du quartier-maître de l'Etat. Référé au comité judiciaire.

M. Zacharie, de la Nouvelle-Orléans, présente un acte relatif aux boulangers de la Nouvelle-Orléans. Référé à un comité spécial composé de MM. Zacharie, Cassard et Smith.

M. Pilié réclame la prise en considération de l'acte pour venir en aide à Benoit Rabaya, vétéran de la dernière guerre. L'acte passe après avoir été lu trois fois.

Le bill de M. Jones pour dispenser les pompiers de servir comme jurés ou dans la milice, est lu deux fois et référé au comité judiciaire.

M. Smith introduit les trois bills suivants:—Bill pour pourvoir au paiement des frais du coroner pour levées de corps pratiquées à l'hôpital de Charité de la Nouvelle-Orléans; bill pour réduire le prix des terres dont le produit est affecté aux améliorations intérieures; bill pour abolir les amendes imposées à ceux qui ne peuvent les acquitter: ces trois bills sont référés à différens comités.

Sur motion de M. Kelly, la Chambre ordonne l'impression des résolutions relatives à la nomination des juges par le peuple. On réclame la prise en considération du bill qui fait une allocation pour achever le raccourci.

M. Mather, de St-Jacques, propose de différer la prise en considération jusqu'à jeudi prochain; cette motion prévaut à une majorité de 38 voix contre 35.

La Chambre s'occupe ensuite du bill pour régler la vente et jaugeage des spiritueux, des huiles, des mélasses, &c, &c, dans la ville de la Nouvelle-Orléans.—Référé, après un assez long débat, au comité du commerce.

La Chambre ratifie la résolution du Sénat qui accorde un congé de trente jours au juge Kennedy, de la 3me cour de district de la Nouvelle-Orléans, pour cause de maladie.

L'acte pour faciliter la perception des revenus de l'Etat, est pris en considération. Après un long débat, M. Ogden présente un autre bill, qui est substitué au premier et qui est discuté jusqu'au moment de l'ajournement.

SENAT.—Le Sénat se réunit à 11 heures sous la présidence de M. Felix Garcia.

M. Nicholas présente une résolution enjoignant au trésorier de l'Etat, de soumettre au Sénat des informations concernant la vente des terres des Etats-Unis.—La résolution passe.

M. Nicholas présente une autre résolution enjoignant au comité des dépenses casuelles de s'enquérir, s'il ne serait pas possible de réduire les dépenses de l'Etat.—La résolution est adoptée.

Le bill relatif aux témoignages dans les affaires en diffamation est lu une troisième fois et passe.

L'acte pour venir en aide à Théodore Devalcourt est adopté.

Plusieurs autres bills subissent une première lecture et sont déposés provisoirement sur le bureau.

Le Sénat s'ajourne à lundi matin, à 11 heures.

CONGRÈS.

Séance du 14 Janvier 1847.

SENAT.—M. Fairfield rapporte un bill autorisant la nomination d'aides-chirurgiens pour la marine, et M. Cameron, un bill pour venir au secours des héritiers de Paul Jones.

M. Benton rapporte le bill de l'armée adopté par la Chambre. (On en trouvera le texte dans nos colonnes.) L'honorable sénateur propose, au nom du comité des affaires militaires, un amendement qui ordonne la création d'un régiment de voltigeurs et tirailleurs auquel on donnerait une batterie d'obusiers de montagne. Cet amendement est accepté sans difficulté.

M. Cameron présente un amendement qui enjoint au secrétaire du trésor de donner un certificat assurant cent soixante acres de terre (un quart de section) à tout officier non commissionné ou soldat de l'armée régulière ou des volontaires, qui servira pendant la guerre. Cet amendement soulève une discussion fort animée. MM. Benton, Badger, Allen et autres le combattent vivement, et M. Cameron de son côté le défend avec beaucoup de persistance. Cela amène même un vif échange de paroles entre MM. Cameron et Allen. En définitive, on renvoie le surplus de la discussion sur le bill au lendemain.

Les résolutions présentées par M. Allen, déclarant que la guerre sera poursuivie avec vigueur et qu'une partie des terres publiques sera réservée comme garantie de la dette nationale, sont renvoyées au 18 courant.

Le bill pour la création d'un lieutenant-général chargé de commander en chef, se présente ensuite. M. Dix en demande l'adoption; il fait valoir surtout l'avantage immense qui résulterait de la concentration du commandement dans une seule main; les opérations prendront ainsi plus d'ensemble, plus de vigueur et partant plus d'efficacité. Cette apologie ne paraît pas satisfaire tous les membres, et le lendemain M. Badger qui a la parole, doit commencer l'attaque contre ce bill.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.—On reçoit des différents départements de l'administration un certain nombre de documents qui avaient été réclamés par la Chambre.

Parmi les bills rapportés par les comités se trouve celui de L. Seaman pour empêcher l'importation des pauvres et des criminels étrangers aux Etats-Unis.

On adopte un bill, rapporté par M. Hilliard, pour diviser l'Alabama en trois districts judiciaires.

La discussion du bill de l'Orégon reprend ensuite en comité général. On sait quelle tournure a prise cette discussion; on s'en sert comme d'un thème de déclamation contre l'esclavage; aussi quelques membres du sud croient-ils devoir prendre la parole sur ce même sujet, afin de revendiquer les droits du sud. M. Burt de la Caroline du sud, entre autres, prononce un discours plein de force, dans lequel il prétend que la prohibition de l'esclavage est en dehors des attributions du Congrès; qu'elle appartient essentiellement aux Etats eux-mêmes; il insiste d'ailleurs pour que l'on s'en tienne au compromis du Missouri.

M. Pettit de l'Indiana s'emporte dans une des attaques les plus aveugles et les plus violentes qu'on puisse entendre. Il reproche surtout à la Virginie d'avoir toléré si longtemps la servitude dans ses limites; et cela lui attirerait une réplique de M. Leake de la Virginie, si l'heure n'était pas si avancée. Il ne perdra sans doute rien pour attendre.

LE PARTI WHIG ET LA GUERRE.—Si nous avons à nous plaindre souvent de l'injustice que commet la presse officielle du locofocoïsme, en reprochant au parti whig de vouloir entraver la guerre, nous avons au moins de temps à autre la satisfaction de voir les journaux qui ont conservé un peu d'indépendance et de franchise, présenter les choses sous un jour plus vrai. Tel est le cas aujourd'hui avec le *Patriot* de Charleston:

"On ne peut plus désormais, ce nous semble, dit ce journal, reprocher au parti whig d'être opposé à la poursuite vigoureuse de la guerre. Les observations faites au sénat par MM. Crittenden et Archer dans la séance du 7 courant, observations qui représentent, assure-t-on, de la manière la plus fidèle les sentiments de leurs amis politiques, nous paraissent sur ce point tout à fait décisives. Les paroles de M. Crittenden, telles qu'elles se trouvent rapportées par les journaux de Washington, sont patriotiques au plus haut degré, et respirent un esprit digne du plus fier Américain. Nous nous réjouissons de cette circonstance. Nous voyons avec une satisfaction profonde que les sentiments de parti n'ont pas encore corrompu les cœurs, et que les préjugés politiques n'influent pas sur la conduite de nos conseillers nationaux. Le langage que M. Clay lui-même, la tête et le chef du parti whig, a tenu récemment dans un dîner à la Nouvelle-Orléans, justifie également notre assertion que les whigs ne sont point, comme parti, opposés à la vigoureuse poursuite de la guerre."

BILL DE L'ARMÉE.—Voici le texte du bill qui a été adopté le 11 à la chambre des représentans au Congrès et dont la discussion a commencé le 14, au sénat:

Bill pour lever durant une période limitée un supplément de force militaire et pour d'autres objets.

Il est ordonné par le sénat et la chambre des représentans que, en adjonction à l'établissement militaire actuel, il sera levé et organisé, sous la direction du président, pour et durant la guerre avec le Mexique, un régiment de dragons et neuf régiments d'infanterie, qui seront composés du même nombre d'officiers commissionnés, officiers non-commissionnés, trompettes, musiciens et simples soldats que les régiments ordinaires de dragons et d'infanterie; qui recevront la même paie et les mêmes rations, suivant leurs grades, et qui seront sujets à la même discipline, aux mêmes règles et aux mêmes articles de guerre; et par proviso, il sera permis au président des Etats-Unis, en l'absence du sénat, de nommer les officiers commissionnés qui n'auraient pu l'être durant la présente session; les dites nominations devant être soumises au sénat à la prochaine session.

SECT. 2.—Durant la guerre avec le Mexique, le terme de l'enrôlement des hommes qui s'engageront dans les régiments ci-dessus autorisés, sera pour toute la durée de la guerre, à moins qu'ils ne soient licenciés plus tôt.

SECT. 3.—Le président des Etats-Unis est par le présent autorisé, de l'avis et du consentement du Sénat, à nommer un nouveau major pour chacun des régiments de dragons, d'artillerie, d'infanterie et de [illegible] de l'armée des Etats-Unis, ces [illegible] devant être pris parmi les capitaines de l'armée.

SECT. 4.—A chacun des régiments de dragons, d'artillerie, d'infanterie et de carabiniers, il sera alloué un quartier-maître de régiment, lequel sera pris parmi les subalternes de la ligne et recevra dix piastres de solde supplémentaire par mois et du fourrage pour deux chevaux.

SECT. 5.—Les dits officiers, musiciens et soldats, autorisés par un acte, seront immédiatement licenciés à la conclusion de la guerre avec le Mexique.

Chronique Locale.

☞ Le recorder Génois ayant été hier indisposé, l'alderman Latour a rempli les fonctions de recorder par intérim. Il n'y a rien eu d'intéressant pour la chronique du jour.

COUR DU RECORDER BALDWIN.—Harden Hines a été conduit hier devant le recorder Baldwin pour répondre à une accusation de port d'armes caché. L'accusé s'étant avoué coupable, a été condamné à payer une amende de $20 et à fournir un cautionnement de $500 pour une année. Hines est aussi accusé d'avoir pénétré dans le domicile de Mademoiselle Caroline Ward, et d'avoir enlevé une somme de quatorze piastres. Il a subi un commencement d'interrogatoire sur ce second chef d'accusation.

1RE COUR DE DISTRICT.—Les plaidoiries dans l'affaire de P. A. Dubord, accusé de l'enlèvement d'un esclave, qui devaient avoir lieu hier, n'auront lieu que ce matin. Ce renvoi a été causé par l'indisposition de l'un des jurés, qui s'est trouvé subitement malade.

UNE VISITE CHEZ LES SIOUX.—Un voyageur français, M. Lamare-Picquot était parti l'an dernier pour aller visiter les contrées situées à l'Ouest du Haut-Mississippi; mais il a dû bien vite renoncer à cette entreprise, en voyant tout d'abord les dangers auxquels il allait s'exposer:

"Lorsqu'il est arrivé chez les Sioux, l'été dernier dit le *Courrier des Etats-Unis*, leur tribu se trouvait en proie à une disette effrayante, dont voici l'origine. Il paraît qu'avant la guerre des Etats-Unis et du Mexique, les garnisons des forts américains situés dans ces parages, empêchaient, par leur vigilance, que de trop grandes quantités de whiskey et d'eau-de-vie fussent vendues aux indiens par les colporteurs. Mais depuis que les garnisons de ces forts ont été retirées ou diminuées pour aller combattre les Mexicains, les spiritueux les plus délétères ont coulé à flots parmi les Sioux qui, se trouvant ivres du matin au soir, ont négligé toute culture, tout travail, et se sont battus sans cesse soit avec leurs voisins, soit entre eux. Au moment où M. Picquot est arrivé dans leur tribu, ils attendaient une réponse à une demande de secours qu'ils avaient adressée à Washington, et ils se flattaient de l'espoir que des vivres leur arrivaient. Cet espoir ayant été déçu, ils devinrent furieux et traitèrent le voyageur Parisien d'espion, qui venait essayer de rétablir la domination du grand chef Français dans les contrées qui lui avaient jadis appartenu. Pour dissiper ces appréhensions, M. Lamare-Picquot ayant exhibé ses diplômes scientifiques, ses herbiers et ses collections zoologiques, il se trouva qu'il était tombé de Charybde en Scylla. Une terreur superstitieuse succéda à la colère dans le cœur des indiens. Ils virent en M. Picquot *homme de racines*, c'est-à-dire un sorcier, un devin, qui par ses conjurations devait jeter sur eux un sort funeste, et ils jurèrent sa mort. Notre voyageur ne sortit de cette galère qu'à l'aide de la protection de M. Williamson, missionnaire américain, et il profita d'une caravane qui passait dans ces parages pour regagner des bords plus hospitaliers."

Le même voyageur donne une description assez pittoresque de l'aspect que présente un village Sioux, placé sur la rive droite du haut Mississippi:

"Près du rivage, un peu sur la déclivité du coteau, on aperçoit un groupe de misérables cases, au nombre d'une trentaine, peut-être, formant le camp ou village appelé le *Petit Corbeau*.

"Tout est vu quand on a jeté un regard rapide sur le premier plan du fleuve où sont ces cases. Mais si le voyageur porte ses yeux au-dessus de ces huttes, vers le sommet d'une colline dépouillée, fort peu éloignée de l'habitation de ce peuple, il aperçoit huit à dix groupes épars, formés de quelques pièces de bois rapprochées, ayant une direction verticale, élevée du sol d'environ huit à dix pieds, sur le sommet desquels on voit quelque chose de sombre, présentant une espèce de ballot de cinq à six pieds de longueur, ayant une pose horizontale et paraissant attaché à d'autres pièces de bois transversalement placées.

"En approchant, on reconnaît que ces ballots sont formés d'un rouleau d'écorce, quelquefois couverts d'une *blanquette* (couverture de laine blanche à l'usage des sauvages) ou de tout autre morceau de drap, rouge ou d'autre couleur. Au-dessus de cet échafaudage, on voit une gaule, de quinze à vingt pieds de haut, plantée sur le sol, portant à son sommet un petit pavillon de couleur rouge ou blanche, très peu respecté par le temps.

"Ces groupes détachés les uns des autres présentent un ensemble assez pittoresque, vus d'une certaine distance. Mais ce tableau devient imposant en méditation solennelle, quand on apprend que c'est la mort qui trône en plein air sur ce coteau; que ce lieu est saint, sacré aux yeux de ce peuple sauvage, que c'est le tombeau aérien d'un père, d'une mère, d'un fils ou d'un ami, soigneusement roulés dans un morceau d'écorce, et confié à la garde du parent ou ami survivant; que le sommet de cette colline sacrée, enfin, est l'asile aérien ou la sépulture d'un Sioux, momifié à l'aide du soleil, de la pluie, du temps et de la dessication."

UN GRAND FONCTIONNAIRE AU TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE.—Notre confrère, le *Commercial Advertiser*, raconte, dit le *Courrier des Etats-Unis*, une amusante histoire. Un homme qui a été, dit-il, un des fonctionnaires les plus élevés du gouvernement des Etats-Unis et de l'Etat de New-York, et qu'à son baragouin anglais et allemand il est facile de reconnaître pour un des derniers gouverneurs de l'*Empire State*, s'est rendu l'autre jour au bureau du télégraphe électrique en disant qu'il désirait transmettre immédiatement une dépêche importante à Washington; et il tendit une missive cachetée au directeur du télégraphe qui en rompit le cachet.—Que faites-vous, s'écria l'ex-gouverneur indigné! Vous ouvrez ma lettre!—Et comment voulez-vous que j'en transmette le contenu par le télégraphe?—En expédiant ma lettre intacte par votre machine, pardieu!" L'employé chercha à faire comprendre en riant à l'ex-gouverneur de l'Etat de New-York que le télégraphe transmettait du fluide et non des lettres.—Le journal le *Sun* a bien reçu l'autre jour le message tout entier du gouverneur Young, répliqua l'ex-magistrat qui sortit en grognant et fort peu convaincu. Ce brave homme est de la trempe de la bonne femme devant les fenêtres de laquelle passent les fils du télégraphe, et qui disait dernièrement: "Voilà six heures que je tiens mes yeux fixés sur ces maudits fils sans avoir vu passer une seule lettre." Il doit avoir aussi quelque parenté spirituelle avec la jeune lionne de New-York à laquelle ses amies demandaient, un jour, ce qu'elle faisait des lettres anonymes qui lui étaient adressées et qui répondit: "Les lettres anonymes! je les renvoie de suite à ceux qui me les écrivent."

FEUILLETON.

HENRIETTE.

(Voir l'*Abeille*, depuis le 18.)

VI.

Un soir Frédéric vint plus tard que d'ordinaire.—Arrivez donc, lui dit Henriette; Marceline s'impatiente; elle demande l'ami.—C'est ainsi qu'elle l'appelait.

—Ah! dit Frédéric un peu tristement, ceux qui n'ont pas leur raison ont de la franchise, et quand ils aiment, ils ne craignent pas de le laisser voir. Je voudrais quelquefois oublier ma raison et dire ce que je sens si bien!—Henriette rougit et l'entraîna dans la chambre de sa sœur. Celle-ci se mit à battre des mains en les voyant.

—Ah! tous deux ensemble! s'écria-t-elle. Que je suis contente quand vous êtes ainsi!—J'avais un beau rosier; tout près, j'ai mis un arbre;—plus près, plus près, dit-elle à Frédéric, abritez le bien. Le vent te renverserait, ma pauvre fleur chérie!—Elle prit sa sœur par la main et la força de s'asseoir à côté d'elle sur une petite chaise basse, tandis que Frédéric s'appuyait sur le dossier; il était si près que ses lèvres effleuraient presque les cheveux d'Henriette.

—Ce sont des folies, dit-elle en se levant.

—Ce sont les plus douces que j'aie faites de ma vie! dit Frédéric.

Henriette ne répondit pas. Elle tendit à sa sœur une bible dont les lettres coloriées l'occupèrent bientôt en changeant ses idées. Quand l'heure sonna à l'horloge de la ville, elle prétexta une grande fatigue et abrégea la soirée. Restée seule, elle demeura quelque temps pensive; puis elle prit sa sœur dans ses bras et la posa sur son lit; elle entr'ouvrit les rideaux blancs du berceau, baisa le front pur de l'enfant, et reprit sa tâche de chaque jour; mais elle était inquiète, agitée, et plus d'une fois ses mains laissèrent retomber l'ouvrage sur ses genoux, pendant que sa pensée semblait s'envoler loin des murs étroits de sa chambrette. Où s'envolait-elle ainsi?

Henriette n'était pas d'un naturel rêveur. Livrée de bonne heure au contact des nécessités de la vie, obligée de venir, par son travail, en aide à sa petite fortune, chargée surtout du soin de deux êtres également incapables de se soigner eux-mêmes, elle avait dû agir à l'âge où d'ordinaire on se laisse aimer. Depuis quelque temps, elle ne se reconnaissait pas. Si calme, et presque heureuse malgré sa pauvreté, sa vie était tout à coup pleine de vagues tristesses et de troubles étranges. Tantôt elle souhaitait ardemment le grand air, la vue de la campagne ouverte; tantôt elle eût voulu l'obscurité et une retraite plus cachée encore que celle où elle vivait. Quelquefois elle prenait son enfant, le couvrait de caresses et finissait par le baigner de larmes ou le repoussait avec terreur; d'autres fois, elle écoutait les discours sans suite de sa sœur et paraissait envier sa folie. Elle portait en elle un secret qui la suivait partout et qu'elle n'osait s'avouer. Elle sentait bien qu'une heure décisive allait sonner dans son existence, et elle s'en effrayait, car ses pressentiments étaient plus tristes que joyeux. Elle entendit venir l'amour, et sans force pour le fuir, elle cherchait vainement autour d'elle quelqu'un pour l'en défendre; mais elle était seule au monde, sans conseils, sans amis, ou plutôt l'amour même avait pris la forme de l'amitié pour se glisser dans son cœur.

Le lendemain, Henriette se leva pâle et faible; elle avait peut-être plus de charme ainsi.—Comme tu es jolie! dit sa sœur en la voyant entrer.

Tu trouves? répondit-elle tristement; mais en passant devant une petite glace, elle se regarda, et le miroir lui dit la vérité: elle était charmante. Mince et élancée, sa taille était remarquable de distinction et de souplesse, et ses mains, que ne déformaient pas les ouvrages légers auxquels elle se livrait, montraient des doigts effilés et légèrement relevés à l'extrémité comme ceux des statues antiques. Le principal caractère de sa figure, celui qui la gravait dans le souvenir, c'était une ineffable sérénité. Il était impossible de ne pas poser de chastes pensées sur ce front blanc et pur, entouré de longs cheveux blonds, comme ceux qu'on prête aux anges, et l'idée des madones de Raphaël avait dû naturellement venir à Antonio, quand il l'avait aperçue avec son enfant sur ses genoux. Son sourire avait une grâce charmante; mais ce qui complétait l'attrait de cette douce physionomie, c'étaient ses grands yeux bleus, naïvement ouverts comme ceux des enfans et des jeunes filles. Pareille à un beau lac qui appelle le regard et montre la pureté de son fond, leur transparence semblait faire pénétrer jusqu'à l'âme candide qui les animait. Il y avait de l'innocence jusque dans le mouvement de coquetterie qui l'avait poussée devant la glace: elle y obéissait instinctivement et sans s'en rendre compte. Ses pensées même le prouvaient.—Il faut que j'aie du courage, se disait-elle, en arrangeant ses cheveux dont les boucles soyeuses se roulaient autour de ses jolis doigts; je ne puis continuer à le voir; ce soir je le lui dirai. Ma sœur est guérie; quand elle ne le verra plus, elle l'oubliera. Lui-même... quel plaisir trouvait-il d'ailleurs auprès de nous, pauvres et retirées? Il ne venait que par bonté.—Pourquoi croyais-je donc qu'il me faudrait du courage? Rien n'est plus simple et plus facile.

Le soir arriva, mais Frédéric ne vint pas. Marceline allait à la porte et écoutait; le vent s'engouffrait en gémissant dans la petite rue. On était en hiver; les girouettes criaient tristement, quelques rares passans se faisaient entendre par intervalle sur le pavé que la gelée rendait sonore. Henriette travaillait sans parler, mais à chaque bruit lointain, elle tressaillait, son cœur battait plus vite, et elle attendait. Quand les pas cessaient, elle tremblait que Frédéric n'eût pris de lui-même le parti qu'elle voulait, le matin, lui conseiller. Caprice du cœur humain, faiblesse, incertitude! Elle se mit au lit découragée et sans force pour supporter une absence qu'elle comptait demander comme un acte indifférent.

Une légère indisposition avait retenu Frédéric chez lui. Quand il revit Henriette, il remarqua bien son trouble, mais il n'aperçut pas l'éclair de joie qui passa dans ses yeux: il aimait trop pour oser rien espérer.

—Qu'avez-vous? lui demanda-t-il. Si c'est un chagrin, confiez-le-moi; si c'est une joie, laissez-moi la partager, faut-il vous dire combien je vous suis dévoué, combien...!

—Il ne faut rien me dire, interrompit-elle vivement; puis, comme elle vit qu'il devenait triste, elle ajouta: car je sais tout.

Tel fut à peu près le premier aveu qu'il osa faire, qu'elle acheva involontairement. Le pas était fait, mais Frédéric fut si modeste dans sa joie qu'Henriette crut n'avoir rien dit. Seulement, elle ne lui demanda plus de s'éloigner et pensa, dans sa sincérité, que l'amitié était possible à tous les âges. Si jeunes tous deux, loin du monde qui les ignorait et ne pouvait les troubler, ils se laissaient aller aux charmans conseils de leur jeunesse et de leur cœur. Cette étroite demeure était devenue pour eux tout l'univers. Frédéric ne s'y souvenait plus de la sévérité de son père, de ses projets et de sa colère s'il les voyait détruits; Henriette y oubliait ses chagrins, son avenir, sa pauvreté présente. Malheureux qui n'a pas eu quelque instant pareil de complète et innocente ivresse!

Ces deux enfans (Henriette avait dix-huit ans, Frédéric touchait à sa vingtième année) vivaient donc, cachés à tous les yeux, soustraits à toutes les méchancetés. Avec l'expansion de son caractère, Frédéric avait depuis long-temps initié Henriette à ses projets comme à ses rêveries, seulement il n'avait osé lui dire ni son nom ni sa fortune. Ce ne fut point par une ruse indigne qui, méditant l'accomplissement de la séduction, se réservait plus tard la facilité de l'abandon, ce fut au contraire délicatesse et crainte de ne plus se trouver de niveau avec elle. Elle était pauvre, il se fit pauvre, et si le ciel eut alors exaucé ses vœux, il l'eût été réellement, en prenant la liberté en échange de la richesse. Il faut aimer sincèrement ou n'avoir point oublié encore son amour passé, pour comprendre tout le charme qui réside dans une pauvreté partagée ainsi, quand la jeunesse l'embellit de ses illusions et que le travail, la défendant de la crainte de l'avenir, la remplit du sentiment généreux de la force et de l'activité. Quelle douceur dans le moindre repos! quelle joie dans le moindre plaisir! Le souvenir même des temps mauvais fait mieux goûter le présent meilleur, l'espoir s'élance dans l'avenir, et l'on vit véritablement, car se concentrer dans le présent, c'est être trop matériellement heureux, ne contempler que le passé, c'est se vouer à la tristesse et aux regrets. Celui-là seul vit pleinement qui, sans oublier le passé, jouit du présent et rêve à l'avenir.

Toutes ces joies innocentes, ces désirs non satisfaits, ces rêves enchanteurs, Frédéric et Henriette les goûtèrent donc ensemble, et, sans se l'être dit, leurs vœux avaient trop la même direction, pour qu'ils ne fussent pas certains que l'idée de ne jamais se séparer en formait le point de départ. Henriette croyait Frédéric un jeune homme à peu près aussi pauvre qu'elle et né de parens obscurs, elle l'avait trouvé triste, ennuyé, tout prêt, si l'amour n'était venu à son aide, à retomber dans la route fatale des plaisirs vides, des amitiés dangereuses, du mécontentement sans énergie. Sa qualité dominante était la bonté; cette nature égarée et près de se perdre lui fit pitié. La pitié est le plus sublime défaut des femmes. Henriette ressentait depuis longtemps de l'amour qu'elle ne croyait encore éprouver que de la compassion.—Frédéric voyait Henriette douce, chaste, cachée dans sa vie, réservée dans ses paroles. Entre son enfant et cette sœur un peu plus âgée qu'elle, mais privée de sa raison, sa double charge de mère l'entourait d'une auréole de sagesse sérieuse et bienfaisante qui lui inspirait le respect et la retenue. Il ne savait rien de son passé, et attendait que sa confiance en lui l'amenât naturellement à lui en parler. Il s'était bien aperçu qu'elle pleurait souvent en secret, et qu'elle était d'ordinaire grave et même triste, malgré son doux sourire, mais il n'avait osé l'interroger. Tout ce qu'il savait donc, c'était qu'elle était pieuse, secourable, et forte contre l'adversité, puisqu'avec une bien petite fortune elle trouvait dans son travail le supplément nécessaire pour soutenir les deux existences que Dieu lui avait confiées.

Cependant un grand évènement vint bouleverser cette vie modeste et tranquille, événement heureux à la vérité, mais qui renfermait un sacrifice. Le médecin qui donnait des soins à Marceline avait été touché de la jeunesse et de la résignation d'Henriette. Il n'était pas d'Heidelberg, et ne s'y trouvait qu'en passant avec sa famille. Sur le point de partir, il dit à Henriette, qu'il croyait possible de guérir sa sœur, et qu'il l'emmènerait volontiers, si elle pouvait se résoudre à une double séparation. Il fallait, en effet, que Marceline vînt habiter une maison de campagne qu'il avait près de Vienne, mais il fallait aussi que le petit enfant l'accompagnât: c'était la condition expresse. La jeune fille était trop accoutumée à sa vue et l'aimait trop: risquer de l'en séparer eût peut-être aggravé le mal au lieu de le détruire. La privation de voir sa sœur était déjà une grande épreuve, mais importante pour changer ses habitudes. Si Henriette acceptait son offre et se soumettait à la condition qu'il lui imposait, le médecin croyait pouvoir lui donner une bonne espérance.—Votre enfant, ajouta-t-il, n'est pas encore en âge de vous regretter; je vous réponds qu'il ne manquera de rien. Ma femme et mes enfans m'accompagnent; il sera élevé avec eux; d'ailleurs sa présence ne sera pas toujours nécessaire, et dès que vous pourrez le reprendre, je vous écrirai.

Henriette fut touchée de tant de bonté; elle ne put d'abord que murmurer quelques remerciemens tremblans, puis elle serra son enfant sur son sein et refusa.

—Réfléchissez, dit le médecin. Votre refus ne m'étonne pas, je m'y attendais; mais songez que cette occasion peut ne pas se représenter: je n'affirme pas que je réussirai, pourtant mesurez la responsabilité qui pèse sur vous.

Henriette fut troublée toute la journée par ces paroles. Le médecin était un homme grave et d'une grande réputation; sa proposition généreuse était colorée par lui du prétexte de la science et ne pouvait la blesser; elle était sûre de ses soins et de sa bonté dont elle avait déjà des preuves; mille pensées se croisaient dans son esprit; se séparer de son enfant lui semblait impossible.—Mon devoir est près de lui, se disait-elle; je ne le quitterai pas. Mais ma sœur n'est-elle pas un devoir aussi!—Et elle contemplait les regards errants de la pauvre folle ou ses amusemens puérils, et ne savait à quoi se résoudre. Frédéric la trouva dans cette lutte; quand il en sut la cause, il hésita et ne sut lui-même quel conseil lui donner. Cependant l'idée qu'un refus était peut-être coupable la tourmentait. Dans un moment, elle vit Marceline tenant le petit enfant et le regardant avec des yeux où la tendresse semblait ramener la raison.—Ah! s'écria-t-elle, que le monde se rouvre pour elle! que le bonheur d'être jeune, pure, aimée, lui soit encore permis, et que ce soit ce pauvre orphelin qui le lui donne!

Elle alla trouver le médecin, et lui annonça en pleurant sa résolution. Quelques jours après Marceline partit avec le petit enfant.—Pourquoi pleures-tu? disait-elle à sa sœur, au moment du départ, en lui montrant son enfant et ceux du médecin qui l'entouraient; les petits anges sont venus me chercher pour me montrer le ciel, où je te mènerai à mon tour.

—Chers enfans, disait Henriette à travers ses sanglots, avec vous ma richesse est partie; sans vous que vais-je faire? J'étais si habituée à ne m'occuper que de vous!

Le petit enfant lui tendait les bras. Quand la voiture partit, la pauvre mère voulut la suivre, mais ses genoux fléchirent, et elle perdit le sentiment. Lorsqu'elle revint à elle, Frédéric la soutenait.

—Ce que vous faites est bien, lui dit-il tout ému, en osant lui prendre la main. Votre sœur pourra, je l'espère, vous en remercier un jour.

—Hélas! le saura-t-elle jamais?

—Dieu le saura toujours, et ceux qui vous aiment vous connaîtront une vertu de plus.

(*La suite à lundi.*) ALFRED LEROUX.

DÉCÉDÉ, hier à 6 heures P. M. PIERRE HYPOLITE LAVILLEBEUVRE, âgé de 25 ans. Ses amis et ceux de son père J. U. Lavillebeuvre sont invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures du soir, de sa dernière demeure, No 9, rue du Cirque, entre celles de la Commune et Gravier.

DÉCÉDÉ hier à midi moins un quart, FRANCIS GONZALES, âgé d'environ cinquante-deux ans.

Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, à trois heures de l'après midi. Son corps est exposé à la chapelle mortuaire, dans la rue des Remparts.

M. l'Editeur:

☞ Veuillez annoncer que M. CHARLES POISTALL est candidat pour la place de représentant du 3me district représentatif, en remplacement de M. L. St. Martin, démissionnaire, et qu'il sera soutenu par TOUS SES AMIS.

COMMERCIAL.

VENDREDI SOIR, 22 JANVIER 1847.

COTON.—Arrivé depuis le 19 courant, en Louisiane et Mississipi, 7,153 balles; Tennessee et North Alabama, 3,201; Arkansas, 1103; Lac, 190; Floridee, 318; Mobile, 50—en tout 11,945 balles. Expédié dans le même temps pour Liverpool 2,588 balles, Havre 1, New York 673, Boston 4128, Philadelphie 361—en tout 7,727 balles, ce qui donne un surplus, dans le stock, de 4,218 balles, et laisse en mains, y inclus ce qui se trouve à bord de navires non expédiés, un stock de 182,591 balles.

ETAT DU COTON.

1846 Sept 1er. Stock en mains....		6,549
Arrivé durant la semaine,	11,945	
Arrivé antérieurement	377,445	
		389,390
		395,939
Expédié durant la semaine......	7,727	
Expédié antérieurement....	205,621	
		213,348
		182,591

Ventes—954 balles @ 10⅝, 216 @ 10⅞, 100 @ 10¼, 800 @—, 960 @—, 57 @ 10⅝, 46 @ 10⅜, 50 @ 10¼, 550 @ 10⅝, 330 @ 10⅞, 880 @ 10⅝, 450 @—, 30 @ 10 5/16, 250 @ 10¼, 517 @ 10⅝, 230 @ 10½, 3843 @—, 1400 @ 10⅝, 150 @ 10⅞, 109 @ 10⅞, 507 @—, 80 @ 10⅝, 80 @ 10, 106 @ 10¼, 330 @ 10¾, 300 @ 10⅝, 567 @ 10⅝, 178 @ 10 5/16, 904 @ 10¼, 230 @ 9⅞, 55 @ 10½, 150 @ 10⅞, 109 @ 10⅝, 507 @—, 80 @ 10¼, 80 @ 10, 106 @ 10⅝, 380 @ 10¾, 300 @ 10⅝, 567 @ 10¼, 178 @ 10 5/16, 904 @ 10⅝, 230 @ 9⅞, et 55 @ 10⅝.

Le marché au coton était calme mercredi soir, les ventes pendant ces deux jours ne se sont élevées qu'à 4,500 balles, mais aujourd'hui des nouvelles d'Angleterre, favorables à cet article, nous étant parvenues par la voie de Savannah, une très forte demande s'est portée sur le marché, et 15,000 balles ont changé de mains à une hausse pleine de 1/4 c. par livre. Nous devons faire remarquer que nos cours ne peuvent pas être très corrects, à cause de l'excitation qui règne sur le marché.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

LOUISIANE ET MISSISSIPI.

Inferior............	9¼	@ 9⅝
Ordinary............	9⅝	@ 10⅛
Middling............	10¼	@ 10⅝
Good Middling........	10⅝	@ 10¾
Middling Fair........	10¾	@ 11
Fair............	00	@ 00
Good Fair............	00	@ 00
Good and Fine........	00	@ 00

TENNESSEE ET NORTH ALABAMA.

Average list.

Good............	00	@ 00
Common............	00	@ 00
Extremes prices........	00	@ 00

TABAC.—Depuis notre dernière revue, on a pris 250 boucauts aux anciens prix. Les arrivages ont lieu lentement, et les opérations ne pourront être importantes que lorsque notre approvisionnement aura pris un peu plus de consistance. Nous cotons inférieur 1¾ à 2 c., ordinaire 2¼ à 2¾ c., bon 3¼ à 3¾ c., beau 4¼ à 4¾ c., le choix 5 à 6 c., capes de cigares 8 à 10 c. par livre.

ETAT DU TABAC.

1846 Sept 1er. Stock en mains......		17,046
Arrivé durant la semaine	70	
Arrivé antérieurement.....	5,499	
		5,569
		22,615
Expédié durant la semaine....	133	
Expédié antérieurement	16,768	
		16,901
		5,714

Arrivé depuis le 19 courant, 70 boucauts. Expédié, dans le même temps, pour les Bermudes 4 boucauts, New York 80, Philadelphie 49—en tout, 133 boucauts.—Stock à l'entrepôt et à bord de navires non expédiés, 5,714 boucauts.

CAFÉ.—Il ne s'est fait que peu d'affaires en Rio, depuis notre dernière revue, de 7⅛ à 7¾ c. par livre.

SUCRE.—La demande, depuis notre dernier rapport, s'est encore améliorée, les ventes s'élèvent à 1,300 boucauts aux taux précédents, soit 4⅝ à 7 c. par livre. Il ne se fait rien sur habitation.

SUCRE Havane, aucun changement à enregistrer sur cet article.

MÉLASSES.—La demande s'est encore activée et les prix ont haussé, 1,500 barils ont changé de mains à 26 cents, et 40,000 gallons sur habitation à 24 cents par gallon.

FARINE.—Depuis notre dernière revue, le marché aux farines a acquis plus de fermeté. Aujourd'hui, après l'arrivée des nouvelles d'Angleterre, 17,000 barils ont été vendus de $4 75 @ $4 87½. Les ventes de ces trois derniers jours s'élèvent à 32,000 barils. Nous cotons St Louis $5 @ $5 25.

GRAINS.—De fortes transactions ont eu lieu en maïs, les prix ont augmenté hier et aujourd'hui de 2 @ 5 par boisseau. Les ventes dépassent 100,000 boisseaux de 70 @ 72½ cents par boisseaux. Blé—Nous notons quelques ventes à $1, ce qui est une hausse. Avoines—Cet article a haussé, il est coté maintenant 50 cents par boisseau.

PRODUITS DE L'OUEST.—Nous n'avons que peu de changements à enregistrer sur le marché aux provisions. Le porc est plus ferme, le mess se vend maintenant $11 50 @ $12, prime $9 50 @ $10. Bacon—Le marché se maintient ferme à la hausse que nous avons mentionnée dans notre dernier rapport, mais la faiblesse du stock est un obstacle à toute opération importante. Les ventes pendant ces trois derniers jours s'élèvent à 175 barriques plats-côtes, épaules et jambons, à nos cours, qui sont, savoir: plats côtes 5¼ @ 5½ cents, épaules 3⅝ @ 3¾ cents, jambons 4½ @ 5 cents, enveloppés et au sucre 5½ @ 6 cents par livre. Bœuf—Le marché est toujours inactif, le stock en premières mains est très faible. La majeure partie des arrivages est destinée à l'exportation. Les ventes s'élèvent pendant ces trois derniers jours à 900 barils et 70 barils à des conditions tenues secrètes. Nous continuons nos anciens cours. Mess $10 50 @ $11, prime $8 par baril. Graisse—Il y a eu bonne demande pendant ces trois derniers jours, les ventes s'élèvent à 2000 barils et tierçons et 5,000 barillets de 5½ @ 7 cents par livre pour les qualités extrêmes. Le marché est ferme. Beurre et Fromage—Ventes modérées aux anciens cours.

CHANGE.—Le marché est très ferme. Nous cotons Sterling, de 4 1/2 à 5 1/2 p. cent de prime. Francs, 5 42 1/2 à 5 47 1/2. Sur New-York, à 60 jours, de 1 3/4 à 2 p. cent d'escompte; à vue, de 1/4 à 1/2 p. c. d'escompte.

FRET.—Les taux en sont plus fermes à cause des besoins du gouvernement. Aujourd'hui il y a une tendance à la hausse bien décidée, et il a été payé des prix plus élevés que nos cotes ci-après:

FRETS.

Coton	Pour Liverpool..	1⅜ @ 9/16d...la livre
do	Pour Havre......	1⅝ @.........la livre
do	Pour New-York.	1/16 @ ⅛......la livre
do	Pour Boston.....	⅛ @ ....la livre
Tabac......	Pour Cowes, &c.	Point d'embarquem.
do	Pour Lond. dir....	60s .....par boucaut
do	Pour Hambourg.	Point d'embarquem.
do	Pour Brême......	42s 6d....par boucaut
do	Pour Liverpool..	57s ......par boucaut
do	Pour Havre......	00 @ — par boucaut
do	Pour N York....	$7 @ $8 par bct.
do	Pour Boston.....	$00 @ $00 — "
do	Pour Philadel....	$00 @ $00 — "
Sucre et Mélasse.	—	Ports du Nord.
do	De la côte.......	Point d'embarquement.
do	De la ville	$4 00 @ 4 25 par boct.
Bacon......	Pour New York.	$3 50 @ 4 00 par boct
do	Pour Boston......	$5 00 @ 0 00 par boct
Porc.......	Pour New York.	$1 @ 00...par baril
do	Pour Boston......	$1 12½ @ $25 par baril
Farine......	Pour New-York.	75 @ 80c...par baril
do	Pour Boston.....	90c @ $1 00 par baril
do	Pour l'Anglet....	5s @ 6....par baril
Plomb......	Pour New York.	$4 @ —...par ton
do	Pour Boston.....	$4 @ 3 50..par ton
Charvre...	Pour N-York....	Pas d'embarquement
do	Pour Boston	Pas d'embarquement

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire Diadem, Jucker, pour le Golfe du Mexique.
Mary Flower, Crabtree, pour le Golfe du Mexique.
Ocean, Willard, pour le Golfe du Mexique.
Syrian, Jackson, pour Boston.
John Gorrow, Thompson, pour Liverpool.
Joseph, Kriest, pour le Havre.
Geo Skolfield, Skolfield, pour New-York.
Barque Chester, Lander, pour Cork et un marché.
Lowell, Bradstreet, pour Philadelphie.
Brick Golden Rule, Watlington, pour les Bermudes.
Monterey, Killer, pour New York.
Nathaniel, Lovet, pour Tampico.
Goëlette En empire, Stinson, pour Tampico.
Madison, Keller, pour New York.
Oregon, Leach, pour Port Lavacca.
Steamer Mobile, Sutton, pour la Mobile.
Harck Away, Robertson, pour Cincinnati.

ARRIVÉS.

Navire Ambassadress, Bannerman, de Liverpool.
Huron, Sibberson, de Belfast.
Brick Ann Stille, Redmond, de Tampico.
Velasco, ——, de Tampico.
Rigolette, Frances, de Kingston, Ja.
Juniata, Morton, de Ste-Croix.
Goëlette Gertrude, Coleman, de Tampico.
Alleghany, Wright, de Tampico.
Steamer Die Vernon, Deane, de St-Louis.
Cora, Kimball, de Natchitoches.
Clinton, Adams, de Bayou Sara.
Archer, Dalferes, de Fields Mills.
Natchez, Leathers, de Grand Gulf.
St-Helena, Gowen, des Attakapas.
Magnolia, Thomasson, de Vicksburg.
M B Hamer, McDowell, de Yazoo City.
Corinna, Eager, de Leflore.
Hatchee Planter, Snapp, de Bayou Grosse Tête.
Bunker Hill, Key, de Louisville.
Oregon, Hiern, de la Mobile.
Mobile, Sutton, de la Mobile.

Au bas du fleuve et montant:

Navire français Andelle, du Havre.
brémois Leontine, de Brême.
Barque espagnole Carman.
Leontine.
Un navire anglais, cinq barques et quatre bricks dont les noms sont inconnus.

☞ Un superbe **Terrain** dans la rue de l'Esplanade, sera offert en vente aujourd'hui, à la Bourse St-[illegible], par Wm Berger, encanteur. Ce terrain se trouve placé dans un des plus beaux quartiers du faubourg Tremé, et mérite d'attirer l'attention des spéculateurs. Voir les annonces.

REMEDE MAGIQUE DE DALLEY,

☞ Le remède original le seul véritable, porte toujours la signature écrite du propriétaire, H. DALLEY, sur l'enveloppe de chaque boîte. Dépôt général, 253, Broadway New-York. [illegible], 168, rue de Chartres à la Nouvelle-Orléans. [illegible]

TABAC en feuilles—9 balles tabac en feuilles de la Havane, pour tripes, à vendre à bon marché pour clore une facture par HEPBURN & TURPIN, 11, Royale et 23 St Louis. 16 déc

SALLE ST. LOUIS.

Bal de Société

AU BENEFICE DE H. RUFFIER.

Le susdit Bal aura lieu le vendredi, 5 février prochain, sous la direction des Messieurs ci-après nommés:

S F Simms, A D Guesnon, *Alex. Levy, E Montégut, *P H Foley, *Henry Boyle, *A Landry, G W Squires, *John E Caldwell, E Bouligny Sen., Mortimer Belly, G A Fosdick, O Gaillard, *Ant. Dubue, Alex. Young, *B O'Connell, *W F Flower, M Cruzat, *Harman Doane, John Burnside.

*Comité d'admission.

Les messieurs composant le comité d'admission, sont priés de se réunir au bureau de la salle de bal, lundi 25 courant, à 6 heures 1/2 du soir.

Les souscripteurs voudront bien envoyer leurs listes d'invitation au bureau. 21jan—2f.

AVIS.

Il est décrété, etc., que les commissaires nommés pour choisir à Bâton Rouge l'emplacement de la Maison d'Etat et pour en surveiller la construction, sont par les présentes dûment autorisés à annoncer pendant trois mois qu'ils recevront des plans et soumissions pour l'érection de ladite Maison d'Etat, et aussi à choisir le plan qui, dans leur jugement, leur paraîtra le mieux adapté à l'objet de ladite construction. Bien entendu que lesdits commissaires pourront apporter dans les détails audit plan, les modifications qui leur paraîtront nécessaires, afin que dans le même bâtiment qui sera érigé pour le Sénat et la Chambre des Représentans, tous les bureaux et appartemens exigés par l'administration de l'Etat puissent trouver place.

Conformément aux dispositions de l'acte ci-dessus, les commissaires donnent par les présentes, avis qu'ils recevront à la maison d'Etat, en la ville de la Nouvelle-Orléans, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, à neuf heures du matin, pendant trois mois à dater de la présente publication, de la part des architectes et entrepreneurs, des plans et soumissions pour la construction des édifices ci-dessus désignés.

Signé MAUNSEL WHITE, Chairman. G. COHEN. WALTER BRASHEAR. 23jan—90j

Mairie de la Nouvelle-Orléans,

Le 22 JANVIER 1847.

☞ Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $5 50 par baril; conformément au tarif, les boulangers donneront 37 onces de pain pour 10 cents, pendant la semaine prochaine, à partir de lundi, 25 du courant. Les pains de seconde qualité, ou de trois pour dix cents, devront peser vingt-cinq pour cent en sus, c'est à dire 45 onces 1/4.

23 jan A D CROSSMAN, Maire.

A VENDRE, en débarquement du navire Oceana, venant de Bordeaux—50 barriques vin rouge, 50 tierçons vin blanc Haut Sauterne.

AUSSI EN MAGASIN

80 barriques vin vieux 1834, St Julien, St Estephe et Château Margaux, 150 barriques vin ordinaire, 30 do Marseille (Bergasse), 35 tierçons vin blanc Haut Barsac et Haut Sauterne, 30 do do ordinaire Sauterne, 3 1/2 pipes Cognac, J J Dupuy, 3 barils vieux whiskey de Monongahela, 25 paniers vin de Champagne, 25 caisses vin Chat. Lafitte; 30 do do Chat. Margaux; 25 do do Haut Brion; 50 do do St Estephe; 25 do vin blanc Sauterne 1837; 40 do liqueurs assorties surfines; 30 do do superfines; 50 do cerises à l'eau de vie, 25 do prunes do do; 25 fruits assortis do do; 20 prunes séchées en grande et petite pobane, 10 do sardines en 1/2 boîtes; 80 paniers huile Piagnioi; 50 paniers anisette de Bordeaux surfine, 30 do do superfine; 12 caisses curaçao; 15 do absinthe, 10 do marasquin, 250,000 bouchons fins assortis, 150,000 do do pointus.

Le tout directement importé de Bordeaux et de Marseille par les soussignés.

GARNIER frères, 145, rue de Chartres. 23jan

MAQUEREAUX, &c.—1,000 barils maquereaux No 1, 2 & 3, 300 do do, 60 do riz, 100 sacs poivre, 100 caisses sucre raffiné de Boston, 1,000 boîtes thé; 100 sacs vieux café Java, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 44, Gravier. 23jan

MÉRINOS FRANÇAIS—6 caisses mérinos français ordinaire, fin et extra-fin, en débarquement de la barque Isette du Havre, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 23jan

LIQUEURS du pays—250 barils genièvre double ancre N. M. rum, eau-de-vie, esprits purs et alcool des premières distilleries. A vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 23janv

VINAIGRE—50 barils cidre, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 22jan

CHAUDIÈRES A SUCRE.

CHAUDIÈRES à sucre de qualité supérieure en fer forgé, de 42 à 84 pouces de diamètre, récemment reçues de la fonderie de Novelty, et à vendre par BONNER & SMITH, 35, rue du Camp. 22jan—3m

Belles Couvertures Françaises au prix coûtant.

LES soussignés offrent à vendre au prix coûtant, [illegible] H DE GOER & RIFFLARD, 21 Magasins. 21jan

A [illegible] par le soussigné, 150 caisses [illegible] Provincia, [illegible] 6 douzaines [illegible] casquettes de drap, arrivées par le navire Oceana, de Bordeaux. DOMINIQUE LANATA, No 9 et 10, rue Jefferson. 22jan

DOUBLONS ESPAGNOLS en vente par LAPEYRE, HARISPE & CO., 66, rue St. Charles. 22jan

CIGARRES—Un assortiment, qualités choisies, en vente par LAPEYRE, HARISPE & CO., 66, rue St. Charles. 22jan

VINS vieux pour familles, très supérieurs, reçus par le navire JOHN FEHRMAN de Bordeaux: [illegible] barriques vin rouge, [illegible] 1841, [illegible] Château Margaux de 1843, [illegible] Quesnie, [illegible] barriques ordinaires Montferrant, [illegible] vin blanc en demi barriques et en barriques, [illegible] bouchons dammejannes. A vendre par J N CURIEN, 25, rue Condé. 22jan—3

EN débarquement du navire NORTH CAROLINA, venant du Havre, 24 meules fromages Gruyères, à vendre par J N CURIEN, 25, rue Condé. 22jan

SAUCISSONS DE LYON—6 barils en débarquement du navire Talbot, venant du Havre, à vendre par NUMA LACOSTE, 103 rue Royale. 22jan

LES soussignés offrent à vendre, en débarquement des navires Christophe Colomb et Talbot, venant du Havre:
Cols mousseline brodés (grande nouveauté);
Mouchoirs batiste fil brodés, à rivière et garnis de dentelle;
Mouchoirs batiste fil, imprimés couleur et blancs unis;
Parapluies et ombrelles, bas de soie noirs;
Bas de coton blancs et gris pour femmes;
Bas de coton gris et écrus, pour enfans, de 8 à 12 pouces.
Chaussettes flanelle pour hommes et cadets;
Soierie noire pour robes et serge pour tailleurs;
Bouton de nacre assortis de grandeur et qualités;
Bretelles coton blanc, en gomme et en soie riches;
Dentelles blanches et noires, voilette du do;
Peignes corne, buffle, imitation buffle, écaille et imitation écaille;
Eau de Cologne, flacons litre, demi-litre et quart de litre;
Poudre de toilette, essences, huile, sachets et pommades;
Crème de Perse et savon de toutes qualités.
—Exemplaires de l'Histoire Naturelle de la Santé, par F. V. RASPAIL, et un assortiment de médicamens pour sa méthode.
F & J LACOSTE, 105, rue Royale. 20j

☞ EN DÉBARQUEMENT.

9 Caisses 4/4 toile d'Irlande,
6 Balles toile à drap,
8 Caisses de Bretagnes,
3 Balles serviettes fil, raies bleues et roses,
4 Caisses nappes damassées en coton,
8 Caisses mousselines blanches à carreaux,
3 — dito à raies satinées,
12 — jaconat, dernier goût de Paris,
4 — — demi deuil,
6 — coton de Farquharson.
A vendre par DUNCAN KENNEDY, Toulouse, 52. 21janv

CHARBON SUR LA LEVEE A 50 Cts.

UN chargement de charbon de Pittsburg, débarqué vis-à-vis le rail road, et à vendre par 10 barils à 50 cents le baril délivré. 21jan

TABAC en feuilles par boucauts pour cigares, à vendre au No 16, rue Tchoupitoulas, par A. MONTREUIL. 21 jan—1m

VINS—100 barriques vin rouge ordinaire St Estephe Médoc et Macau Médoc;
25 barriques bon vin rouge de famille;
60 Barils vin blanc ordinaire,
20 do do vieux;
12 barriques vin rouge St Georges vieux
150 caisses vin rouge ordinaire;
40 do do Médoc vieux,
100 do vin blanc Haut Sauterne.
Eau de vie J J Dupuy, 4e preuve, à vendre par B TALAMON, 182, rue Royale. 21j

FROMAGE de Gruyère—Fromage tête de mort, actuellement en débarquement et à vendre par B TALAMON, 182, rue Royale. 21 jan

HUILE d'olive en grandes bouteilles et en demi-bouteilles, à vendre par B TALAMON, 182, rue Royale. 21j

SAVON français, à vendre par B TALAMON, 182, rue Royale. 21j

PRUNES sèches, en caisses de 12 pobanes, à vendre par B TALAMON, 182, rue Royale. 21j

EAU de fleurs d'oranger en flacons d'un modèle nouveau, à vendre par B TALAMON, 182, rue Royale. 21j

CAFE—3,100 sacs Havane, en débarquement et en magasin, à vendre par L CANTIN, 42, rue Gravier. 21j

SUCRE Havane—977 caisses blanc, jaune et brun, à vendre par L CANTIN, 42, rue Gravier. 21j

CAFE—300 sacs café Havane, en débarquement des bricks Leonora et Jefferson, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 21jan

VIN—En débarquement du navire Oceana, de Bordeaux: 300 caisses vin avec étiquettes et capsules; 16 barriques vin convenable pour famille, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34 Vieille Levée. 21jan

VENTE AU GRAND RABAIS.

RUE Royale No 158, encoignure Toulouse et Magasins de jouets d'enfants et objets de fantaisie. Le propriétaire désirant solder pour cause de départ, vendra en gros et en détail, à 50 pour cent au-dessous du coût. 20jan—4f

A Vendre par le soussigné, en débarquement du navire Oceana, venant de Bordeaux:
250 barriques vin rouge de Bordeaux,
100 barils et demi barriques vin blanc,
300 caisses vin rouge,
10 quarts de pipe Cognac, Castillon, de preuve,
10 quarts de pipe Cognac, J J Dupuy, de preuve.
G M LUCAS, 30, Bienville. 20jan

JOHN O. WOODRUFF & Co.

MAISON de commission; agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.

No 60, rue du Camp.

JOHN O. WOODRUFF, JAMES E WOODRUFF.

[illegible] barils [illegible] à vendre par [illegible]

E[illegible] en débarquement du navire [illegible], [illegible] barriques vin rouge, [illegible], 27 demi barriques, 13 quart Madère, imitation. P. LONGIS, 116, rue Royale. 6jan

Succession de feu M. Lucien Labranche.

☞ AVIS.—L'attention des spéculateurs est appelée sur la vente des deux vastes habitations appartenant à cette succession, établies en sucrerie et situées l'une dans la paroisse Jefferson et l'autre dans la paroisse St-Charles. La première sera vendue le 30 janvier courant, et l'autre le 4 février prochain. Voir les détails dans l'Abeille des 15, 19, 21, 25 et 27 janvier. 15 jan

A VENDRE

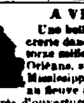

Une belle habitation établie en sucrerie dans la paroisse Jefferson, à quatorze milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve Mississipi, ayant 17 arpents et 2/3 face au fleuve avec la double concession et cinq degrés d'ouverture. La susdite habitation sera vendue avec ou sans les esclaves.

S'adresser à P GOULON, Banque de la Cité. 21jan—2sem

AVIS—Une dame d'une grande expérience dans l'enseignement des langues française et anglaise, désirerait trouver un emploi permanent d'institutrice dans une famille respectable, en ville ou à la campagne. Elle fournira les meilleurs renseignements sur sa moralité et sa capacité. 20 jan—6f

CAFE HAVANE—83 sacs fin vert, en débarquement du brick Jefferson, à vendre par W H SIMMONS, 44, Poydras. 20jan

DIVERS—50 caisses sucre Havane blanc—32 do do jaune—225 sacs café Havane—9 barils harengs blancs—15 barils alcohol forte preuve—27 barils vinaigre de cidre—10 barils pommes sèches—19 barils cidre—47 grands barillets—25,000 cigares de la Havane, marques choisies et d'importation directe, en magasin et à vendre par W H SIMMONS, 44, Poydras. 20jan

BOTTES FORTES—30 caisses bottes de 1re qualité, à vendre par FROST & Co., 19, Magasins. 20jan

CASQUETTES—5 caisses Nutria, rats-musqués et cirées, à vendre par FROST & Co., 19, Magasins. 20jan

SEAUX PEINTS—100 jeux de 6 chaque, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER, 8, Nouvelle Levée. 20jan

CRANBERRIES—150 demi-barils extra fraîches, en débarquement et à vendre par WHITTEMORE & CUTTER, 8, Nouvelle Levée. 20jan

VINS—200 barriques Malaga sec, Madère de Teneriffe, Xeres, Picile, Marseille, St Julien, Champagne, &c, en quarts et huitièmes, caisses et paniers, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, rue des Magasins. 20j

ALCOOL—80 barils dernièrement reçus, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, rue des Magasins. 20j

VIN ROUGE—1,000 caisses en débarquement du navire Oceana, venant de Bordeaux, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26 Vieille Levée. 20 jan

CAFE—340 sacs de la Havane, en débarquement du Jefferson, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26 Vieille Levée. 20 jan

COGNAC—10 pipes vieux cognac, en débarquement du navire Oceana, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26 Vieille Levée. 20 jan

SUCRE de la Havane—912 caisses blanc et jaune, en magasin et à vendre par L CANTIN, 42 Gravier. 19 déc

CAFE de la Havane—750 sacs café vert de la Havane, à vendre par L CANTIN, 42, Gravier. 19 jan

CHARBON DIT CANNEL—En vente à une piastre le baril, délivré en lots de dix barils. ROBERT MURPHY, 9, Vieux Bassin. 18 jan

SUCRE—375 caisses, blanc et brun de la Havane, en débarquement du brick Leonora et à vendre par L CANTIN, 42, Gravier. 19jan

VINS, EAU-DE-VIE—12 barriques vin rouge St Estèphe, Médoc,—12 do Graves, Blanquefort,—18 barils do St Estèphe, Médoc,—54 do vin blanc, Haut Sauterne,—105 caisses do do—50 do vin rouge St Julien, Médoc—10 demi pipes eau-de-vie J J Dupuy, 4me preuve—5 quarts pipes do do, à vendre au débarquement du navire Oceana, de Bordeaux, par B TALAMON, 182, rue Royale. 16jan

EN VENTE

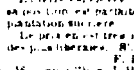

Une plantation, située sur la rive gauche Bayou Bœuf, paroisse St-Landry.

Cette terre, à environ 18 milles de Washington, contient 1,200 arpents dont environ 300 [illegible] [illegible] une [illegible] de Carver. [illegible] donnera une récolte [illegible] [illegible] pour une plantation sucrière. Le bois est magnifique.

Le prix est très modéré, les conditions seront des plus libérales. S'adresser à F. FERRET, de Bonville, ou à l'hon. J. H. OVERTON, aux Opelousas. 16

Bottes, Souliers, Brodequins.

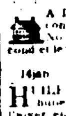

En débarquement du navire AUBURN, et en magasin, 1500 caisses bottes, souliers et brodequins, pour femmes et enfans en grand assortiment, à vendre par FROST & CO., 19 Magasins. 16 jan

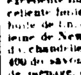

A LOUER A BAS PRIX—Un bureau bien convenable, au premier étage de la maison No 95, rue de la Commune, ainsi que le second et le troisième étage, si on le désire. JENKINS & TIGLER, 95, Commune. 14jan

HUILE, SAVON, CHANDELLES—2,500 gallons huile de baleine, sperm blanche et pure, pour l'hiver, en barriques et barils, 5,000 gallons huile de baleine raffinée, en barils et barriques; 100 barils excellente huile brune pour tanneurs; 30 barils excellente huile de Saindoux, de Cincinnati; 30 barils huile de Lin de Cincinnati; 400 caisses blanc de baleine de New Bedford, de différentes grandeurs; 100 do chandelles adamantines, couleur bleue et verte; 400 do savon Winchester Extra et No. 1, et savon de ménage, en débarquement et à vendre par WHITTEMORE & CUTTER, No. 8, Nouvelle Levée. 16jan

MAQUEREAUX ET MORUES—400 barils maquereaux Nos. 1, 2 et 3, en quarts, demi et grands baquets, 150 quarts, barils et baquets saumons, qualité extra; 300 caisses morue blanche et fraîche, en débarquement du navire Essex et à vendre par WHITTEMORE & CUTTER, No. 8, Nouvelle Levée.

SALERATUS—16 barriques et barils à vendre par WHITTEMORE & CUTTER, No. 8, Nouvelle Levée. 16jan

CAFÉ RIO—600 sacs première qualité, en sacs doubles, à vendre par DE FOREST & Co, 20 Douane. 16 jan

COTON ÉCRU—100 balles coton à draps, de Lawrence & Appleton, à vendre par DE FOREST & Co, 20 Douane. 16 jan

EN vente, par le soussigné:
1,000 sacs poivre; 1,000 boîtes thé;
1,000 barils maquereaux Nos 1, 2 et 3; 50 do riz,
200 caisses sucre raffiné de Boston; 100 colis cotons américains, 10 do do blanchis.
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 16 jan

CERISES A L'EAU-DE-VIE DE PARIS—25 caisses cerises de Godard & Co. (successeur de Guerlaud), en débarquement du navire Christophe Colomb, du Havre, à vendre par H de GOER & RIFFLARD, 21, Magasin. 16jan

MEULES FRANÇAISES en débarquement du navire Arkansas, du Havre,—4 paires de meules à moudre de 37 à 54 pouces de diamètre sur 8 à 10 pouces épaisseur, à vendre par H de GOER & RIFFLARD, 21, Magasin. 16jan

A vendre par le soussigné, en débarquement du navire Christophe Colomb, venant du Havre.—50 paniers vin de Champagne, Sillery mousseux.—Rebecca de la Palma brand.—50 paniers vin idem Ay mousseux—old zack brand. G M LUCAS, 30, Bienville. 16jan—1m

EPICES MOULUES—350 paquets moutarde, poivre, gingembre, piment, casse, clous de girofles, etc., à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasin. 16jan

HUILE D'OLIVE—75 paniers Nice, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasin. 16jan

A VENDRE en débarquement du navire Isette venant du Havre—Cinq caisses contenant indiennes et coutil. CHARLES DUFOUR, 11, rue Conti. 16jan

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire John Fehrman, de Bordeaux:
8 Barriques vin rouge St Julien,
350 Caisses de 12 bouteilles vin rouge St Julien,
2 Futailles bouchons longs fins,
5 Balles do diverses qualités,
3 Do do à dammejannes.
Vve MAIGNAN, 87, Rue St Louis. 15j

VINS et Bouteilles de Marseille à vendre par les soussignés, en débarquement du brick Ontario et en magasin,
230 barriques vin Bergasse, Bedford et St Gilles
170 paniers de 100 et 144 bouteilles de 90, 92 et 94 onces.
J F BERCIER & Co, 54 Vieille Levée. 14 jan

COGNAC—4me preuve, en demi et quarts de pipes, J J DUPUY, à vendre à bas prix pour clore diverses consignations.
Eug. ROCHEREAU & Co, 17 & 19, St-Louis. 14jan

SARDINES—En débarquement du navire John Fehrman, de Bordeaux, des sardines de la marque de Conier et Martin, à vendre par Eug. ROCHEREAU & Co, 17 & 19, St-Louis. 14jan

EN débarquement des navires Winegance et John Dunlap, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
10 quarts vieille eau-de-vie (old superior cognac 1805)
10 huitièmes do do do do
10 quarts Maglory 1827 (seuls agents de cette marque)
5 demi pipes do do
100 tierçons de vin blanc, différens crus.
J. & J. TARDOS, No. 15, rue Conti. 24 nov

TRESOR DE LA POITRINE.

Sirop et Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais, Pharmacien chimiste à Paris.

DE toutes les préparations destinées à guérir les affections de poitrine, aucune n'a obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau.

Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine, facilite l'expectoration, calme instantanément les quintes de toux, arrête et guérit la coqueluche. Les rhumes, les catharres les plus rebelles cèdent comme par enchantement à son usage; en un mot c'est le remède le plus efficace contre toutes les affections aigues ou chroniques de la poitrine et des voies aériennes.

Il ne faut pas confondre la pâte de Degenetais avec celle de lichen d'Islande.

On trouve la pâte et le sirop de mou de veau chez tous les pharmaciens de la Nouvelle-Orléans. Dépôt général pour la vente en gros chez J. Tardos, No 7, rue Conti, dont la signature est apposée à chaque boîte. 16v

AVIS—Le soussigné ayant établi une maison d'agence, se chargera de la gestion de tous biens mobiliers pour compte de propriétaires absents [illegible] [illegible] A. MICHEL [illegible]

[illegible] Esquina 148, coin Orléans et [illegible]

SARDINES à l'huile de la nouvelle pêche, [illegible] demi-boîtes [illegible] [illegible] AUGUSTE MOLIER, rue St. Louis, No. 90. 14jan

INVITATION.

☞ Un jeune Suisse, connaissant parfaitement le français et l'allemand, sollicite ardemment une place, n'importe quelconque dans une maison de commerce.

Le respectable chef de maison qui voudrait bien l'honorer de sa confiance aurait la satisfaction de ne pas s'avoir prodiguée à un indigne.

Il est muni lettres de recommandations.

H. E. R., Post Port Hôtel, au 2e, près de la grande presse à coton, Troisième Municipalité. 22 jan—6

LIBRAIRIE DE V. HEBERT,

140, rue de Chartres.

En vente à cette librairie, le tome 2me de

L'HISTOIRE DE LA LOUISIANE,

Par CH. GAYARRÉ.

Il reste encore à vendre quelques exemplaires du 1er volume. 22jan

CHANGEMENT DE DOMICILE.

A. MAZUREAU, notaire public, a transporté son étude au No 93, rue Royale, entre Conti et Bienville. 19jan

Compagnie d'Assurance Maritime et contre l'Incendie de l'Ouest.

20 janvier 1847.

UNE élection de quinze directeurs, pour l'année courante, aura lieu au bureau de la compagnie, rue de la Commune, lundi, premier février prochain, entre midi et deux heures.

21 jan—f P N WOOD, Président

Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1847.

L'ASSEMBLEE annuelle des Actionnaires, afin de nommer les directeurs de la Compagnie d'Assurance mutuelle de l'Océan, aura lieu au bureau, No 45, rue du Camp, lundi, le 1er février prochain, entre midi et deux heures. 1er—13f

Compagnie de Navigation d'Orléans, Nouvelle Orléans, 18 janvier 1847.

L'ELECTION de douze directeurs, pour l'année 1847, aura lieu au bureau de la compagnie, lundi 1er février prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi. L. LEGENDRE, secrétaire. 1e jan—3f

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nlle. Orleans, 7 Janvier 1847.

L'ELECTION annuelle de six Directeurs de cette Banque aura lieu à la maison de Banque Lundi 1er. février prochain et entre les heures de 10 A. M. et 2 P. M.

8 jan FRED. FREY, caissier

BANQUE DES ARTISANS.

Nlle Orleans, 19 décembre 1846.

L'ELECTION annuelle des directeurs pour cette banque aura lieu lundi, 25 janvier prochain, au local de la banque, entre 11 heures à midi et 2 heures P. M. Sam. C. BELL, Caissier.

AVIS.—M. EDOUARD FILSBURY, qui depuis dix ans est employé dans notre maison, a été admis au rang d'associé à dater de ce jour.

J. W. ZACHARIE & Co.

Nlle Orleans, 1er Janvier 1847. 1janv.—1m

Bureau du Voyer, 1ère Municipalité, Nouvelle-Orleans, le 5 janvier 1847.

ON A BESOIN DE 100 CHARRETTES.—100 charrettes seront immédiatement employées, en s'adressant à LOUIS H. PILIÉ, député voyer, 1re Municipalité. 6jan

AVIS.—Le soussigné ayant été nommé Notaire Public, pour cette ville et cette paroisse en remplacement de M. S. W. Waters, qui a résigné, offre ses services à ses amis et au public. Il a pris le bureau No 13, rue Royale, près la rue du Canal, autrefois occupé par M. L. C. Duncan. Toutes les affaires qui lui seront confiées, seront exécutées avec soin et promptitude.

Nouvelle Orléans, 19 janvier 1847. JAMES P. GILLY. 19jan—ef

VICTOR ROUMAGE ayant entièrement abandonné le commerce d'importation, se livre exclusivement à la gestion de tous biens immobiliers, pour compte de propriétaires absents ou non résidents en ville. Il accepte les procurations de ceux qui voudront lui en donner. Il se recommande à ses amis.

Rue St Louis, 87.

Nouvelle-Orleans, le 19 janvier 1847. 19jan 3m.

RAVELET & HUET, importeurs de marchandises françaises, 35 rue de Chartres, au premier, offrent à vendre en gros seulement un assortiment de marchandises de printemps, reçues par les navires J. N. Cooper, Isette et Prentice du Havre, savoir:
1 caisse veaux vernis, à la marque de Nys,
6 do coutils fantaisie, couleur et blancs pour pantalons;
2 caisses mérinos double chaîne pour habits;
2 do bretelles coton tricotées, do gomme, do façon gomme;
1 caisse gants fil d'Ecosse écrus et couleur, pour hommes et femmes.
2 caisses cravates fantaisie, batiste d'Ecosse et batiste soie nouveauté.
2 caisses éventails de toutes qualités, bel assortiment.
1 caisse crêpe noir et couleur, crêpe lisse couleur et blanc.
1 caisse rubans gros de Naples, No 12, nouveauté pour modes.
1 caisse écharpes, dentelle blanche, point d'Angleterre et Bruxelles, foulards nouveauté pour hommes, voilettes, dentelle noire, et grand assortiment de dentelles noires et écrues en toutes largeurs pour robes de printemps.
1 caisse mouchoirs de batiste unis, do à ourlets, do à bordures et fonds imprimés nouveauté, poste vertes et brodés.
5 caisses rubans velours de toutes nuances et numéros.
1 caisse jaconas noir 5/4 pour robe.
3 do eau de Cologne supérieure en demi litres et autres formats.
1 caisse essence et parfumerie assorties,
1 do ruches en tulle blanc et couleur pour garnitures de bonnets ou chapeaux. Bourses assorties ordinaires et fines en filet ou fer.

Ils offrent aussi pour clore prochainement la liquidation, la balance des marchandises qu'ils ont en magasin, à des prix réduits et à des conditions très avantageuses aux acheteurs. 19j

Magasin de Groceries,

Encoignure Royale et Douane.

LE soussigné offre à vendre un Assortiment complet de ce qui suit, et d'importation directe de France.

Vins en barriques et demi barriques, rouge et blanc de toutes qualités.

Vins en caisses, aussi rouge et blanc, do Vin de Champagne des meilleures marques;

Liqueurs assorties fines, surfines et superfines de Bordeaux et Paris.

Curaçao, kirsch, anisette, guignolet, absinthe, Cognac, rhum, genièvre de Hollande, Madère, vins généreux, vermut de Torino, vins Muscat, Lunel et Frontignan, do Malaga doux et sec, Marasquino, eau de vie de Dantzick, &c. &c.

Fruits assortis au jus et à l'eau de vie, pruneaux en paniers de toutes grandeurs et en boîtes transparentes.

Conserves telles que pâtés truffés assortis, aussi thon truffé, do, saumon et sardines à l'huile, cèpes, do truffes du Périgord, lamproies, anguilles à la tartare, matelottes d'anguilles, petits pois, champignons, salaisons de toutes espèces, olives farcies, &c.—Aussi en magasin, conserves de toutes espèces provenant de manufactures américaines. Il a toujours à la disposition des consommateurs un assortiment de vins à la douzaine et en dame-jeannes. FERBOS. 19j Encoignure Royale et Douane.

SAUCISSONS de Lyon et fromage de Gruyère, en débarquement du navire Oceana, à vendre par FERBOS, Encoignure Royale et Douane. 19j

EAU-DE-VIE en quarts et demi-pipes, d'Alex. Seignette, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres. 19jan

BOUCHONS.—10 balles bouchons à vendre à très bas prix pour clore une facture, par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres. 19jan

EAU DE COLOGNE—Une facture eau de Cologne, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres. 19 jan

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNES—Liqueurs assorties en quarts, 1/2 & grandes bouteilles—Absinthe Suisse & Wermouth—Curaçao—Kirsch—Salaisons assorties—Savon de Marseille—Eau de fleur d'oranger, &c., &c. LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres. 19jan

COUVERTS GALVANISES.

LOISON & SILVESTRE, seuls agents de la maison Ch. Christophe et Co. ont toujours en mains un assortiment complet de couverts, cuillères à café, bouche, &c., au galvanisme, qu'ils garantissent être le meilleur article de ce genre importé aux Etats-Unis. 36, rue de Chartres. 19jan

CONSERVES ALIMENTAIRES.

LE soussigné offre à vendre en débarquement du navire Oceana, cap. Stephenson, venant de Bordeaux, les articles ci-après:
800 Boîtes et demi boîte, cèpes et champignons.
300 — Petits pois,
100 — Truffes de Périgord.
177 — demi et quarts de boîtes pâtés, truffes assortis. CHARLES DUFOUR, 11, Conti. 18jan

P. LONGIS, 116 rue Royale, Importations directes:
200 barriques claret de qualité supérieure.
40 do Marseille grousset, 100 do Sauterne,
150 do Porto, 2 pipes Porto, London docks.
20 barils whiskey rectifié, 50 do Madère.
100 do Sauterne, 500 caisses claret.
125 caisses liqueurs assorties, 60 do Marasquino.
60 do curaçao, 400 paniers anisette,
50 caisses absinthe, 15 demi pipes Cognac de différentes marques. 30d

Marchandises Françaises.

REÇU par les navires J. A. Cooper, Nicolas Cezard, Isette et autres du Havre, les marchandises suivantes, que nous offrons à vendre à des conditions libérales:

5 Balles cotonnade forte, 9 balles Jaconats imprimés, 3 malles Ombrelles riches, 3 malles mouchoirs pallinca;

6 Balles Coutil couleur nouveauté, 4 do Guingham à carreaux rayés, 1 do Drap d'été noir, extra fin uni, 1 do do façonné;

1 Caisse Mouchoirs batiste brodés et garnis;

1 Do Gingham fil bleu à carreaux, 1 do Barèges imprimés, 1 do Gants et Mitaines filet véritable;

1 Caisse Gants en peau chevreau pour homme et femme, 2 do Crême de Perse, 2 do Pommade;

1 Caisse Rubans satin en Taffetas, 2 do Eau-de-Cologne, 1/2 do 1/4 de litre.

DUFOUR, DURAND & Co., 25, Chartres. 12 jan

RIZ de la Caroline du Sud—30 tonneaux, à vendre par B VALLS, 96 Commune. 19 jan

CACAO de Para 16 sacs, à vendre par B VALLS, 96 Commune. 19 jan

GINGEMBRE de Canton—25 sacs, à vendre par B VALLS, 96 Commune. 19 jan

SUCRE—35 caisses sucre de la Havane, blanc et jaune, à vendre par B VALLS, 96 Commune. 19 jan

CHARBON pour distillateurs—2 boucauts, à vendre par B VALLS, 96 Commune. 19 jan

CAFE—70 sacs de la Havane, à vendre par B VALLS, 96 Commune. 19 jan

CIGARES—1,300,000 de la Havane, à vendre par B VALLS, 96 Commune. 19 jan

AMANDES amères—1,000 balles, à vendre par B VALLS, 96 Commune. 19 jan

TABAC en feuille de la Havane—146 balles, à vendre par B VALLS, 96 Commune. 19 jan

SUCRE HAVANE.—25 caisses jaune, en débarquement du brick Eleonora, à vendre par W H SIMMONS, 44 Poydras. 20 jan

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Austerlitz, venant de Bordeaux: [illegible] navire Ontario, venant de Marseille: [illegible] barriques vin rouge de Bordeaux, [illegible] barils, et demi-barils, [illegible] [illegible] barils vin rouge, marque [illegible] G. M. LUCAS, 30 Bienville. 6jan—15f

Chemin de fer du golfe du Mexique.

DANS le but d'accélérer les travaux et d'ajouter [illegible] de transport du chemin de fer du golfe du Mexique, qui s'est maintenant éloigné du lac [illegible] que de quatre milles et en approche rapidement entre les mains des contracteurs, le président et les directeurs de la Compagnie donnent avis par ces présentes, qu'en vertu des dispositions de la 5me section de la charte, *les livres de souscription au fonds de la Compagnie*, seront ouverts le lundi 15me jour de février 1847, à 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, au local de la Compagnie, No. 70, passage de la Bourse, près la rue Bienville, sous l'inspection de MM. Alexandre Gordon, Laurent Millaudon et William Hare; et les livres resteront ainsi ouverts pendant l'espace de vingt jours (les dimanches exceptés), c'est-à-dire jusqu'au 10 mars prochain inclusivement.

Bureau du chemin de fer du golfe du Mexique. Nouvelle-Orléans, 8 janvier 1847.

M. MUSSON, Asst. contrôleur. P. CONREY, Jr. Président.

11janv—jusqu'au

Articles d'Hiver en conclusion de vente.

LE soussigné ayant en mains un grand et vaste assortiment d'articles d'hiver est disposé à les vendre à des prix très réduits. Ils consistent en

Cachemires et mousselines de laine, de tous les goûts; idem par coupons de robes; shalls et écharpes en laine tricotée; shalls et écharpes en soie, velour et cachemir; manteaux, mantilles et visites.

Aussi:—Chemises de peau et caleçons pour dames et messieurs, en soie, mérinos, laine d'agneau et coton.

Couvertures à bordures rouges, bleues, vertes et blanches, de toutes qualités et de tous genres, depuis 8-4 jusqu'à 14-4; couvertures françaises de différentes dimensions, pour familles; courtepointes et tapis de toilette en piqué, de 8 à 14-4; courtepointes pour lits de cabines à steamboat.

Ainsi qu'un vaste assortiment de MARCHANDISES NOUVELLES récemment achetées à l'encan, lesquelles seront offertes à des prix réduits, pour clore les ventes, par C. M. SIMPSON, 33 rue de Chartres, encoig. Douane. 11 jan

A LA GRANDE VARIETE,

RUE DE CHARTRES No. 30.

B. PIFFET, informe respectueusement les dames que son nouveau magasin, rue de Chartres contient un assortiment complet de fil et coton à coudre, boutons, agrafes, cordonnets, lacets, galons soie à coudre, peignes, brosses, parfumeries.

Objets de ménage tels que paniers, berceaux, fauteuils, seaux, plumeaux, boîtes à sucre, pilons, chandeliers, pots à eau, métal, allumettes, soufflets, balais en crin et autres, brosses à fourbir, moulins à café, anneaux pour rideaux, cafetières, ferblanterie, et métal, vaisselles.

Une quantité d'objets convenables pour bals et soirées tels que

Corsets, éventails, rubans, bons gants 1/4 longs à 40 cents la paire, do courts, colliers, corail, épingles pour coiffure, peignes, fantaisie.

Ainsi qu'un assortiment très varié d'autres objets. jan11

☞ En débarquement du navire John Fehrman venant de Bordeaux,—60 barriques vin rouge, à vendre par B TALAMON, 182, rue Royale. 11jan

VIN DE ST-GEORGES—12 barriques vin rouge vieux St-Georges, à vendre au débarquement du navire Ontario, par B TALAMON, 182, rue Royale.

—Aussi: 44 caisses eau de fleurs d'oranger. 11jan

INDIENNES BLEUES—Merrimack et Fall River de différents dessins, venant d'être reçues et à vendre par DE FOREST & Co., 20, rue Douane. 14jan

DRILLS BLEUS—D'Agawkeng.—Aussi que drill écru d'Amoskeag et de Manchester, en magasin et à vendre par DE FOREST & Co., 20, rue Douane. 14jan

SUCRE HAVANE—800 caisses blanc et brun, en débarquement du navire Eliza Denison, à vendre par L CANTIN, 42, Gravier. 12jan

CAFE HAVANE—319 sacs fin vert, en débarquement du navire Eliza Denison, à vendre par L CANTIN, 42, Gravier. 12jan

FARINE—300 b. [illegible] en débarquement du vapeur Grace Darling, à vendre par W. H. SIMMONS, 44, rue Poydras. 6jan

CAFE.—Fin vert Havane, à vendre par J M CABALLERO, 32, Vieille Levée. 11jan

SUCRE—Brun, blanc, jaune, de la Havane à vendre par J M CABALLERO, 32, Vieille Levée. 11jan

CIGARES—Assortiment complet, meilleures marques de la Havane, à vendre par J M CABALLERO, 32, Vieille Levée. 11jan

INDIGO—Guatemala, en magasin, à vendre par J M CABALLERO, 32, Vieille Levée. 11jan

CIGARETTES de la Havane, de Principe, à vendre par J M CABALLERO, 32, Vieille Levée. 11jan

EN magasin, à vendre par le soussigné,
150 caisses câpres et olives
100 do marasquino et curaçao,
100 do liqueurs assorties,
100 do prunes sèches, en pobane
500 paniers champagne;
2,000 boîtes et demi boîtes sardines.
A. MOLIER, 90 St Louis. 11 jan

VINS, etc.,—A vendre par le soussigné,
300 barriques vin rouge, 150 caisses do
50 caisses eau de fleur d'oranger.
Bouteilles vides en paniers, etc.
A. MOLIER, 90 St Louis. 11 jan

WHISKEY—Quelques barils, vieux Monongahela, à vendre par VANCE & LEPPER, 24, Bienville. 11jan

EAU-DE-VIE—Quelques barils eau de vie de pêches, à vendre par VANCE & LEPPER, 24, Bienville. 11jan

WHISKEY DE DRESCHE—En pipes de do dame-jeannes, à vendre par VANCE & LEPPER, 24, Bienville. 11jan

EAU-DE-VIE—5 demi pipes Dupuy et Castillon, à vendre en magasin par VANCE & LEPPER, 24, Bienville. 11jan

GENIEVRE—Cinq pipes de la marque du poisson et de l'ancre, à vendre en magasin par VANCE & LEPPER, 24, Bienville. 11jan

TOILE—Plusieurs caisses de qualité supérieure 4/4, à vendre en magasin, pour clore une consignation par VANCE & LEPPER, 24 Bienville. 11jan

HUILE D'OLIVE—75 paniers à vendre par J W STANTON & Co, Encoig. Magasins & Lafayette. 11jan

CHARBON—50 barriques charbon à l'usage des fondeurs, à vendre par J W STANTON & Co, Encoig. Magasins & Lafayette. 11jan

DRAYS, ROUES, &c.—12 paires roues de charrettes avec axes, 10 drays à un cheval, une charrette à un cheval, 1 do à deux chevaux, 2 wagons à quatre chevaux. Le tout venant de la manufacture de Wilson Childs & Co, de Philadelphie, et actuellement en débarquement du navire Alleghany, à vendre par EMERSON, TOURNE & Co, 156, rue Tchoupitoulas. 11jan

FARINE.—300 barils marques Star & Washington, de St. Louis, à vendre par EMERSON, TOURNE & Co, 156, rue Tchoupitoulas. 11jan

100 Barriques vin rouge fin de divers crus.
50 do do do très vieux
100 tierçons vin blanc Barsac et Sauterne
50 do do do qualité supérieure
100 caisses vin rouge Haut Talence 1841, à vendre par J & J TARDOS, 15, rue Conti. 7 jan

EN débarquement du John Ferhman de Bordeaux:
40 barriques vin rouge Fronsac 1re côte,
60 tierçons vin blanc;
30 paniers bouteilles vides à vendre par J & J TARDOS, 15 rue Conti. 8jan

EAU-DE-VIE.—4me PREUVE.
5 demi pipes, Pinet, Castillon & Co,
10 quarts do do do,
à vendre par J & J TARDOS, 15, rue Conti. jand

10 EAU-DE-VIE MAGLORY.
Demi pipes Maglory vieux cognac 1827
10 quarts do do do do
à vendre par J & J TARDOS, 15 rue Conti. 8jan

EAU-DE-VIE, VIEILLE ET TRES SUPERIEURE.
18 quarts de pipes Cognac 1805,
20 huitièmes do do do
à vendre par J & J TARDOS, 15, rue Conti. 8jan

10 CAISSES VERMOUTH à vendre par J & J TARDOS, 15, rue Conti. 8jan

PRUNES en caisses, contenant 16 jarres chaque, de diverses grandeurs, à vendre par J & J TARDOS, 15, rue Conti. 8jan

356 Pièces mousselines par 8 et 9 yards [illegible]
1 caisse toile d'Irlande;
4 caisses coton blanc 4/4 convenable pour le marché Mexicain, à vendre par J & J TARDOS, 15, rue Conti. 8jan

FONDS de la banque des Citoyens par sommes au gré des demandeurs, à vendre par J & J TARDOS, 15, rue Conti. 8jan

COUVERTURES DE MERINOS

UN bel assortiment de couvertures françaises de toutes les grandeurs, reçu et à vendre par S. B. MACARTY, [illegible] Bourbon. 8 jan

CAFE RIO.—1,500 sacs excellent café, en débarquement du [illegible] Rio, en débarquement et à vendre par J. W. STANTON & Co, Encoig. Magasins & Lafayette. 8jan

BLANC DE BALEINE.—300 caisses en débarquement et à vendre par J. W. STANTON & Co, Encoig. Magasins & Lafayette. 8jan

CAFE JAVA.—80 sacs vieux Java, à vendre par J. W. STANTON & Co, Encoig. Magasins & Lafayette. 8jan

SACS A GRAINS.—2000 sacs épais pour mettre du froment, à vendre par J. W. STANTON & Co, Encoig. Magasins & Lafayette. 8jan

INDIGO.—3 caisses indigo de Manille, à vendre par J. W. STANTON & Co, Encoig. Magasins & Lafayette. 8jan

BAS DE LAINE—Tricotés—400 douzaines bas tricotés à la campagne, à vendre par FROST & Co., 19 Magasins. 8 jan

CASQUETTES—50 douzaines casquettes, en fourrures, à vendre par FROST & Co., 19 Magasins. 8 jan

Bonnets-Bonnes françaises

2000 [illegible] en débarquement du navire Francis Depau, capitaine Maglory, du Havre, à vendre par NUMA LACOSTE, 103, rue Royale. 28 déc.

MIEL—4 barils [illegible] à vendre par [illegible] QUEYROUZE & CO., [illegible] Louis, Nos 11 et 15. 5jan

LE [illegible] [illegible] affaires et ne pou[illegible] [illegible] à M. DOUBRAN, numéro 15, rue du Camp, qui se chargera promptement [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de leur confiance.